

D2024-9-6-16

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire


Séance du **Judi 26 Septembre 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt septembre deux mille vingt-quatre.

Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt septembre deux mille vingt-quatre.

Mme Valérie DESQUESNE a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : 60
Nombre de membres présents : 43
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 4
Nombre de membres excusés : 4
Nombre de membres absents : 9

Date de convocation :
20 septembre 2024

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

4 OCT. 2024

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

4 OCT. 2024

7 - Finances Locales
7.5 - Subventions

Objet : Développer les mobilités durables en zones rurales – Bouquet de Services de l'Intercom de la Vire au Noireau – Demande de subvention au titre du Fonds Vert

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE			M. Serge COUASNON		
Mme Valérie DESQUESNE	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Valérie DESQUESNE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU				X	
M. Frédéric BROGNIART				X	
Mme Caroline CHANU				X	
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					X
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE	X				
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	43	0	4	4	9
Nombre de Membres en exercice	60				
Nombre de conseillers présents	43				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	47				

M. Lucien BAZIN, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique du pôle de proximité de Vire Normandie, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Vu, la création du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires,

Vu, l'axe 3 : développement des mobilités durables en zones rurales,

Considérant que cette mesure est abondée à hauteur de 90 millions d'euros de soutien du fonds vert sont prévus sur 3 ans (2024 - 2026) dans le cadre du plan France ruralités,

Vu, l'arrêté préfectoral n°DCL-BCLI-21-016, autorisant la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau à modifier ses statuts en y ajoutant la compétence « mobilité »

Considérant, le bouquet de services de mobilité de proximité,

L'Intercom de la Vire au Noireau compétente depuis le 1^{er} juillet 2021, en matière de mobilité, déploie sur son ressort territorial des services mobilités pour les habitants du territoire.

Afin de poursuivre son développement et de s'inscrire dans les enjeux de transition écologique et énergétique, l'Intercom de la Vire au Noireau souhaite étoffer son bouquet de services de mobilité de proximité. Le bouquet de service proposé permet d'intégrer un panel diversifié d'utilisateurs de la mobilité. Il est pensé dans une dynamique d'inclusion pour le plus grand nombre et de réduire l'impact environnemental de nos déplacements en territoire rural.

Le bouquet de services de mobilité de proximité est composé des services suivants :

- **Transport à la Demande** : intégré dans la Délégation de Service Public (DSP), l'Intercom de la Vire au Noireau, à compter de mi-octobre 2024, proposera un service de Transport à la Demande sur l'ensemble du territoire intercommunal. Au départ du domicile, le transport à la demande permet de se rendre sur 20 points de rabattement (situés dans les pôles urbains et centre-bourgs commerciaux). Le service est ouvert à tout public avec une priorité donnée aux motifs de déplacement non contraints (rendez-vous médicaux, achats...) et pour l'insertion professionnelle.
- **Covoiturage** : la collectivité souhaite proposer un service de covoiturage local en y apportant une plus-value avec une incitation financière de la collectivité. Les cibles de ce service sont les trajets domicile-travail.
- **Location de Vélo à Assistance Electrique (VAE) de courte durée** : l'Intercom de la Vire au Noireau propose de louer des VAE pour un mois ou un trimestre, mais ne propose pas de location de courte durée : à la journée. Le service proposé est innovant, en utilisant des cadenas connectés, les vélos à assistance électrique de l'ancienne flotte peuvent être mis à disposition des usagers librement. L'utilisateur intéressé débloque grâce à une application les cadenas, il peut ensuite utiliser le VAE librement et le redépose ensuite à sa place une fois l'utilisation terminée. La cible de ce service est multiple : habitants du territoire, touristes, visiteurs et salariés des entreprises... L'Intercom souhaite expérimenter le service pendant 2 ans, sur une dizaine de vélos.
- **Stockage des VAE** : Afin de centraliser le stockage des VAE, il est proposé d'installer un conteneur maritime pour le stockage des VAE.
- **Vélo à assistance électrique PMR** : L'Intercom de la Vire au Noireau souhaite investir dans un VAE adapté aux Personnes à Mobilité Réduites (PMR).
- **Animation des démarches et valorisation du bouquet de service** : le poste de chargé de mission mobilité et vélo représente un équivalent temps plein à l'Intercom de la Vire au Noireau. Il aura pour mission de valoriser et d'animer ce bouquet de service.

Suivant les avis favorables de la Commission « Transition Energétique/Mobilité » réunie le 6 septembre 2024, et du Bureau Communautaire réuni le 11 septembre 2024, il est proposé au Conseil Communautaire de bien, vouloir, après en avoir délibéré :

- autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter auprès de Monsieur le Préfet du Calvados, l'octroi d'une subvention au titre du Fonds Vert – Mobilité Rurales – « Volet 2 : création d'un service ou d'un bouquet de services de mobilités de proximité », avec un taux fixe de subvention sollicitée de 50% soit une subvention sollicitée de 241 820 € ;
- approuver le projet de Bouquet de Services pour une mobilité durable sur l'Intercom de la Vire au Noireau, sous condition d'être retenu pour la demande de subvention Fonds Vert – Mobilités Rurales ;
- approuver le plan de financement prévisionnel joint en annexe ;

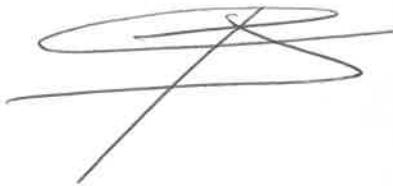
- habiliter, Madame la Présidente, ou son représentant, à faire toute diligence pour solliciter l'obtention de toutes subventions, et notamment celle du Fonds Vert, et le cas échéant, à signer les documents, attestations et conventions s'y rapportant.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	47	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité		<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité		<input type="checkbox"/> Non adopté	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Valérie DESQUESNE
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau,

